	2022	2021
REVENUS		
Dons (net)	19 778 919 \$	23 686 176 \$
Dons testamentaires	8 909 311	8 728 556
Intérêts et autres	416 909	624 914
	29 105 139 \$	33 039 646 \$
DÉPENSES		
Programme pour adultes amputés	3 660 348 \$	2 554 991 \$
Programme LES VAINQUEURS	5 234 703	6 429 611
Programme PRUDENCE AU VOLANT ^{MC}	-	112 031
Programme JOUEZ PRUDEMMENT ^{MC}	1 977 708	2 211 824
Prothétique, recherche et éducation	540 994	464 072
Bureau des services et Équité pour	2 000 470	2 752 000
les personnes amputées	2 989 178	2 752 909
Projets spéciaux	3 100 682	-
Questions relatives aux anciens combattants — spécial	662 849	653 652
Programme de pension versée aux veuves	266 061	329 383
Autres programmes de bienfaisance	521 686	504 423
Administration	229 569	191 757
	19 183 778 \$	16 204 653 \$
Excédent des revenus sur les dépenses		
(des dépenses sur les revenus)	9 921 361 \$	16 834 993 \$

	2022	2021
ACTIF		
Encaisse et dépôts à terme		
(voir note 1)	77 064 200 \$	69 028 761 \$
Propriétés et matériel	6 356 876	6 772 970
Actifs détenus pour fonds de retraite	8 699 042	8 942 869
Autres biens	1 270 292	1 046 592
	93 390 410 \$	85 791 192 \$
PASSIF		
Comptes créditeurs et dettes courues	1 802 048 \$	3 820 353 \$
Passif au titre du régime de retraite	9 335 402	2 904 641
	11 137 450 \$	6 724 994 \$
AVOIR		
Participation dans les propriétés		
et le matériel	6 356 876 \$	6 772 970 \$
Fonds affectés (voir note 2)	64 560 000	59 560 000
Actifs nets non affectés		
(insuffisance de l'actif net)	11 133 674	12 559 818
Actifs nets grevés d'affectations	202.410	172 /10
externes à des fins de dotations	202 410	173 410
	82 252 960 \$	79 066 198 \$
	93 390 410 \$	85 791 192 \$

Notes afférentes aux états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022

1. ENCAISSE ET DÉPÔTS À TERME

L'association reçoit une importante partie de son financement peu de temps avant la clôture de l'exercice. Ces fonds servent à financer le fonctionnement des activités de bienfaisance de l'association durant l'exercice qui suit.

2. FONDS AFFECTÉS	2022	2021
Programme LES VAINQUEURS	54 500 000 \$	54 500 000 \$
Fonds de recherche en prothétique	10 000 000	5 000 000
Octrois de subsistance versés aux survivants	60 000	60 000
	64 560 000 \$	59 560 000 \$

Le conseil national d'administration a approuvé une affectation pour :

- a) Des engagements à long terme pris au nom des enfants inscrits au Programme pour enfants amputés (LES VAINQUEURS).
- b) La mise en place d'un fonds spécial pour la prothétique et la recherche dans le but de répondre aux besoins particuliers des personnes amputées pour lesquelles un membre artificiel standard ne permet pas d'assurer une bonne qualité de vie et afin de mener des recherches sur les avancées en matière de membres artificiels.
- c) Un octroi de subsistance versé aux survivants. Cet octroi est de 2 000 \$ par membre, lors du décès d'un membre actif, et de 1 000 \$, lors du décès du conjoint ou de la conjointe. Le paiement de ces octrois est à la discrétion de l'association, selon les besoins.

L'Association des Amputés de guerre est prorogée en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif* et est enregistrée comme organisme de bienfaisance auprès de l'Agence du revenu du Canada (ARC). L'association est financée par les dons faits au Service des plaques porte-clés. Elle ne reçoit aucune subvention gouvernementale.

Depuis 1918, l'Association des Amputés de guerre répond aux besoins des anciens combattants amputés et, aujourd'hui encore, elle continue d'être à leur service, tout en aidant les autres personnes amputées, parmi lesquelles on compte des enfants. Le Programme LES VAINQUEURS permet aux enfants amputés de bénéficier d'une aide financière pour les membres artificiels, de séminaires régionaux et du soutien de leurs pairs. Grâce à ce programme, la tradition de l'association, « les amputés s'entraident », se poursuivra.

L'Association des Amputés de guerre a pour engagement de répondre de sa gestion à ses donateurs et donatrices, notamment de mettre à leur disposition ses informations financières principales. Si nous présentons ce sommaire financier, c'est pour fournir les données les plus utiles à nos donateurs et donatrices afin de les renseigner sur nos programmes et de les informer sur la façon dont nous utilisons leur argent.

L'Association des Amputés de guerre possède une structure unique dans le domaine caritatif. En 1946, le Service des plaques porte-clés a commencé ses activités afin de fournir des emplois aux anciens combattants amputés revenant de la Seconde Guerre mondiale. À cette époque, ce service a été reconnu comme un atelier protégé. Au fil des ans et à ce jour, il a permis à des centaines de personnes vivant avec un handicap d'y travailler. Ces employés reçoivent un salaire compétitif et contribuent à fournir un service qui bénéficie à la population canadienne tout en générant des fonds pour l'association.

Toutes les informations financières détaillées sont fournies annuellement dans le formulaire T3010, lequel est accessible au public dans le site Web de l'ARC, à l'adresse canada.ca/fr/agence-revenu. Vous trouverez aussi nos états financiers complets et vérifiés à amputesdeguerre.ca.

Les états financiers de l'Association des Amputés de guerre pour l'année 2022 ont été préparés et vérifiés par Kelly Huibers McNeely, Comptables professionnels agréés. Ce cabinet s'occupe aussi de fournir annuellement au gouvernement notre formulaire T3010 dûment rempli.

Nous évaluons constamment notre manière de présenter nos informations financières afin de nous assurer que nous fournissons les données dont nos donateurs et donatrices ont besoin pour prendre une décision éclairée.

Nous sommes fiers de l'histoire de l'Association des Amputés de guerre ainsi que des programmes et services que nous offrons aux personnes amputées. L'appui du public au Service des plaques porte-clés qui, à ce jour, a retourné à leurs propriétaires plus de 1,5 million de trousseaux de clés perdus, permet à l'association de continuer à offrir ses divers programmes aux personnes amputées de tous âges, y compris les anciens combattants amputés et les vétérans gravement handicapés.

L'Association des Amputés de guerre :

- n'a pas recours à des services spécialisés en collecte de fonds;
- ne reçoit aucune subvention gouvernementale;
- ne fait aucune sollicitation téléphonique ni aucun porte-à-porte;
- ne vend ni n'échange vos nom et adresse;
- ne consacre pas plus de dix pour cent des fonds recueillis à l'administration;
- n'investit pas de fonds dans des placements à long terme.

L'Association des Amputés de guerre effectue régulièrement un suivi de ses frais administratifs.